

Le Sommet de Québec a contribué à l'ouverture d'une nouvelle ère de collaboration et d'amitié entre les deux pays, et donné à leurs dirigeants l'occasion de confirmer leur attachement à cette évolution.

Pour marquer cet événement, le Premier ministre et le Président ont :

- publié une Déclaration sur le commerce des biens et services, dans laquelle ils se sont engagés à élargir l'accès aux marchés, à mettre un terme au protectionnisme et à favoriser les échanges et l'investissement;
- convenu de préserver et d'élargir l'accès de chacun des deux pays aux marchés énergétiques de l'autre, y compris ceux du pétrole, du gaz, de l'électricité et du charbon;
- convenu de moderniser le système de défense aérienne de l'Amérique du Nord et de construire le Système d'alerte du Nord;
- pris l'engagement de tenir des consultations étroites sur les questions de sécurité et de contrôle des armements;
- renouvelé leur engagement envers les arrangements sur le partage du développement et de la production de matériel de défense;
- nommé des envoyés spéciaux chargés de la question des pluies acides, à savoir l'ancien premier ministre ontarien Bill Davis et l'ancien secrétaire américain aux Transports, Drew Lewis, avec le mandat de faire rapport avant le Sommet de 1986;
- signé un Traité d'entraide en matière pénale afin de contribuer à la lutte contre les activités criminelles internationales;
- échangé les instruments de ratification du Traité concernant le saumon du Pacifique.

Le Premier ministre a par ailleurs informé le Président que le Canada avait accepté l'invitation des États-Unis de participer au projet de station spatiale.